



Non à la reconstruction de Notre-Dame avec du plomb

Invitation à la conférence de presse et au rassemblement

Parvis de Notre-Dame, 30 novembre 2023, 11h

Le Président Macron et les ministres concernés ont décidé que la re-construction de la toiture et de la flèche de Notre Dame se ferait « à l'identique », c'est-à-dire avec du plomb. Cette décision a été prise, en dépit d'une lutte syndicale et citoyenne qui dure depuis 4 ans ayant conduit au dépôt d'une plainte avec constitution de parties civiles pour mise en danger de la vie d'autrui, au mépris de l'avis unanime du Conseil de Paris et des très nombreuses protestations citoyennes,

Pourtant, dès le printemps 2019, le Collectif plomb Notre-Dame, constitué de syndicats et d'associations, a alerté sur les dangers des poussières de plomb ayant contaminé le site lui-même et bien au delà. Alors que le plomb est un toxique redoutable (neurotoxique, néphrotoxique, cancérigène, mutagène et reprotoxique), même à très faible dose, les revendications du Collectif sont restées lettre morte, et notamment celle visant la mise en sécurité du site par un confinement de l'édifice. Les conséquences en ont été une pollution intense et chronique tant sur le chantier lui-même qu'aux environs de la cathédrale, pollution qui perdure aujourd'hui. Rien n'a été mis en place par les autorités sanitaires pour suivre médicalement les victimes et rendre visibles les conséquences sanitaires de la contamination.

La re-construction est en cours, ce qui conduira à de nouvelles contaminations au plomb, non seulement pour les travailleurs dans cette phase de travaux mais aussi, dans la durée, au niveau environnemental. En effet c'est une caractéristique du plomb laminé utilisé pour les toitures que de re-larguer des poussières fines de plomb au fil du temps, provoquant une pollution environnementale durable.

Cette décision politique est un signal déplorable.

Notre Dame, édifice emblématique, devient le symbole d'un mépris total, par le gouvernement, des lois et règlements qui ont pour enjeu la protection de la santé et de la vie des travailleurs et des populations.

Contacts :

Benoît Martin, UD-CGT : 06 07 99 46 38

Annie Thébaud-Mony, Association Henri Pézerat : 06 76 41 83 46